

L'ECO-PRÊT

Un prêt à taux zéro pour financer vos travaux d'économie d'énergie

■ QUELLES CONDITIONS DEVEZ-VOUS REMPLIR ?

- Vous êtes propriétaire-occupant ou propriétaire-bailleur :
. il n'y a aucun plafond de ressources pour l'obtention de l'Eco-Prêt.
- Le logement constitue votre résidence principale ou celle de votre locataire.
- Vous effectuez des travaux d'économie d'énergie éligibles à l'Eco-Prêt.
- *La construction doit être antérieure au 1^{er} janvier 1990.*

■ QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNES ?

Vous devez composer un "bouquet de travaux" en choisissant d'effectuer des travaux dans au moins 2 des catégories suivantes :

1. *Isolation toiture,*
2. *Isolation des murs extérieurs,*
3. *Remplacement des fenêtres, portes-fenêtres et portes donnant sur l'extérieur,*
4. *Installation ou remplacement d'un système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire,*
5. *Installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable,*
6. *Installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable.*

Les travaux peuvent porter sur une maison individuelle ou, en copropriété, sur le logement ou les éléments communs de l'immeuble.

■ QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DU PRÊT ?

- **Montant maximum** : 30.000 €, montant variable selon les travaux engagés.
- **Durée de remboursement maximum** : 10 ans (portée à 15 ans à compter du 1^{er} avril 2012 pour les travaux lourds)

L'ECO-PRET peut être cumulé avec le crédit d'Impôt « Développement Durable » si le revenu fiscal de référence n'excède pas 30.000€ (RFR au titre des revenus 2010).

■ QUELLES SONT VOS DEMARCHES POUR OBTENIR L'ECO-PRÊT ?

Vous devez faire la demande de prêt avant le commencement des travaux.
L'entrepreneur que vous avez choisi vous remettra un "devis type" spécifique à l'Eco-Prêt, destiné à la banque.

■ OU VOUS ADRESSER ?

Crédit Agricole – Caisse d'Epargne – Banque Populaire – Crédit Mutuel - La Banque Postale –
Crédit Foncier – Crédit Immobilier de France – Solféa – Demofinance – LCL.